

**Environ 300,000
Canadiens souffrent de
la maladie d'Alzheimer**
page 4

la tribune

Forum

Informations générales p. 3

Vivre en '86 p. 4

De tout et de tous p. 5

Enseignement possible de l'anglais dès les premières années du primaire

La CEQ accuse Ryan d'improviser

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — La Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) accuse le ministre de l'Éducation Claude Ryan de se lancer dans une "improvisation totale" en proposant de permettre l'enseignement de l'anglais langue seconde dès les premières années du primaire. Un moratoire d'un an est demandé avant toute modification aux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire.

"Il veut empêcher les gens de crier jusqu'à ce qu'ils constatent que ça ne donne pas de résultats valables. Le système d'éducation a pourtant un impressionnant besoin de stabilité", a affirmé hier la vice-présidente de la CEQ, Monique Giroux, lors d'une rencontre avec la presse.

A ses yeux, la précipitation ac-

tuelle du ministre ne peut que mener à la catastrophe. "On va manquer notre coup", prévoit-elle.

Pour la CEQ, il importe d'évaluer d'abord les expériences pilotes menées au cours des dernières années et les promesses de l'enseignement intensif d'une langue seconde, appelé bain linguistique. Sur ce dernier point, le Conseil supérieur de

l'Éducation (CSE) a émis un avis qui va dans le même sens.

Effets négatifs?

Autre question posée par la centrale syndicale: l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au premier cycle du primaire a-t-il des effets négatifs sur l'apprentissage du français?

A cet égard, le CSE indique dans un avis produit il y a deux ans que "toute relance de l'enseignement

de l'anglais langue seconde doit être entourée de précautions pédagogiques" compte tenu que le français est une langue minoritaire en Amérique du Nord.

Le Conseil ajoute même que "les politiques scolaires d'enseignement des langues secondes ne peuvent pas être dissociées des politiques et des mesures destinées à assurer la qualité du français et de l'anglais langues maternelles et que cela vaut aussi pour les diverses langues d'origine."

La CEQ estime que le souhait de voir l'anglais langue seconde enseigné dès les premières années du primaire (au lieu de la quatrième année comme c'est le cas actuellement) provient probablement des allophones.

"L'apprentissage du français ne risque-t-il pas d'être moins efficace dans ces milieux si on introduit, dès la première année, l'apprentissage de l'anglais" demande la CEQ.

"Nous savons que souvent, pour ces groupes ethniques, le français

n'étant pas la langue parlée dans la famille, l'école devient le lieu privilégié pour l'apprendre. N'y a-t-il pas certains risques de rendre cet apprentissage moins efficace si on partage une partie du temps disponible avec l'anglais, langue seconde?"

Finalement la CEQ se demande si le véritable objectif d'une telle mesure ne serait pas "d'assouplir" une politique linguistique, jugée trop rigide par certains milieux québécois.

Le ministre de l'Éducation n'a pas l'intention de "précipiter" les choses

par Lia LEVESQUE

QUEBEC (PC) — Même s'il a reçu l'aval du Conseil supérieur de l'éducation concernant l'enseignement de l'anglais langue seconde dès la première année du primaire, le ministre Claude Ryan n'a pas l'intention de "précipiter" les choses.

Interrogé hier par quelques journalistes, le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science a avisé qu'il continuerait la consultation avant d'aller plus loin avec son projet.

Le Conseil supérieur de l'éducation a rendu public hier l'avis qu'il a remis au ministre Ryan concernant divers amendements au régime pédagogique.

Parmi ces amendements, celui qui a fait couler le plus d'encre est sans contredit le projet d'autoriser certaines commissions scolaires à dispenser des cours d'anglais dès le premier cycle du primaire, soit dès la 1^{re} année.

Selon l'amendement projeté, toute commission scolaire désireuse d'enseigner l'anglais plus tôt dans le cycle primaire devra auparavant obtenir l'aval personnel du ministre de l'Éducation.

M. Ryan a toutefois déjà indiqué que de telles autorisations ne seraient pas accordées automatiquement, mais uniquement à celles qui auront démontré la qualité de leur enseignement du français langue maternelle.

Le Conseil supérieur de l'éducation juge "valable" l'idée du ministre, mais l'invite toutefois à la "vigilance" sur deux points: la qualité de l'enseignement de l'anglais doit être assurée et les conditions que devront remplir les commissions scolaires pour obtenir une autorisation devront être précises.

Le CSE juge également trop large le pouvoir discrétionnaire du ministre.

M. Ryan paraissait bien heureux hier de la réaction positive du Conseil supérieur de l'éducation. "Une



Claude Ryan

fois de plus, le Conseil supérieur a fait une très bonne étude. Ça prouve que lorsque le travail est bien fait, les opinions se rencontrent."

Le ministre "accepte sans aucune réserve le conseil" du CSE qui l'invite à la vigilance sur l'ampleur de son pouvoir discrétionnaire.

Même s'il a obtenu l'accord du Conseil supérieur de l'éducation, M. Ryan continuera de consulter d'autres organismes.

"J'ai reçu de nombreuses réactions que je suis en train d'étudier. Je suis très encouragé par l'orientation générale des consultations. Il n'y aura aucune précipitation."

Les commissions scolaires rejettent à leur tour le rapport de médiation

QUEBEC (PC) — Après les enseignants des commissions scolaires, c'était hier au tour d'un porte-parole patronal, la Fédération des commissions scolaires, de rejeter le rapport de médiation dans le secteur public et parapublic.

Le ministre de l'Éducation Claude Ryan était interrogé par quelques journalistes, hier, sur ce récent rejet par la FCSQ du rapport Désilets.

M. Ryan a apporté une subtile nuance dans son interprétation du rejet du rapport de médiation par les commissions scolaires. "Ce n'est pas un refus mais une non-acceptation. Cela ne veut pas dire que c'est un rejet final, qu'ils opposent une fin de non-recevoir. Ils sont encore disposés à négocier", avec les enseignants, a souligné le ministre.

Le rapport du médiateur Raymond Désilets recommande notamment au gouvernement d'abandonner l'idée de récupérer dans la poche des 300,000 fonctionnaires 100 millions \$ en assurance-salaire et en congés de maladie. Il propose aussi certaines concessions aux centrales syndicales.

La CECS (enseignants des commissions scolaires) a déjà rejeté en

partie le rapport, en n'y retenant que les éléments qu'elle jugeait valables.

Le ministre de l'Éducation ne voit aucune contradiction dans le fait qu'un porte-parole patronal rejette le rapport à son tour. Il n'y perçoit que l'exercice de la liberté d'opinion de tout partenaire d'une négociation.

"Nous avons toujours considéré que nos partenaires à la table patronale sont responsables et libres, et non pas qu'ils agissent à la seule dictée du gouvernement. Ils doivent penser aussi à leurs propres convictions et à leur propre façon de voir les choses."

Quant aux mandats de grève que s'approprie à se donner la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Ryan a dit espérer qu'elle ne l'exerce pas.

"Le vrai chemin vers le règlement est la négociation, pas l'arrêt de travail", a-t-il opiné.

40% À 50% DE RABAIS COMMANDEZ MAINTENANT UN MATELAS CHEZ EATON POUR QUELQU'UN QUI L'APPRÉCIERA!

40% de rabais "Beautyrest" de Simmons pour un support et un confort maximums!

1. Construction "contour flex" avec ressorts ensachés individuellement pour un meilleur support. Recouvrement damassé luxueux. Choix de "Backcare" pour un support ferme ou "Luxury" pour un confort maximum.

Ensembles "Luxury" et "Backcare"

Format	Prix courant Eaton	L'ens.
Une place	920.00	551.99
Deux places	1080.00	647.99
Grand	1250.00	749.99

Très grand (sur commande spéciale) 1620.00 871.99

Les matelas une place, deux places et grand sont aussi offerts à bons prix.

50% de rabais "Perfect Sleeper" de Serta en 3 modèles confortables

Système de suspension totale avec ressorts en spirale sans fin, construction en zones de maintien et tringles de bordure renforcées.

2. "Signature" pour un confort ferme.

Format	Prix courant Eaton	L'ens.
Une place	680.00	339.99
Deux places	815.00	406.99
Grand	945.00	471.99

Très grand (sur commande spéciale) 1230.00 614.99

3. "Avanti" pour un support extra ferme.

Format	Prix courant Eaton	L'ens.
Une place	790.00	394.99
Deux places	925.00	461.99
Grand	1075.00	536.99

Très grand (sur commande spéciale) 1440.00 719.99

4. "Tranquility" pour un confort douillet, de tout repos.

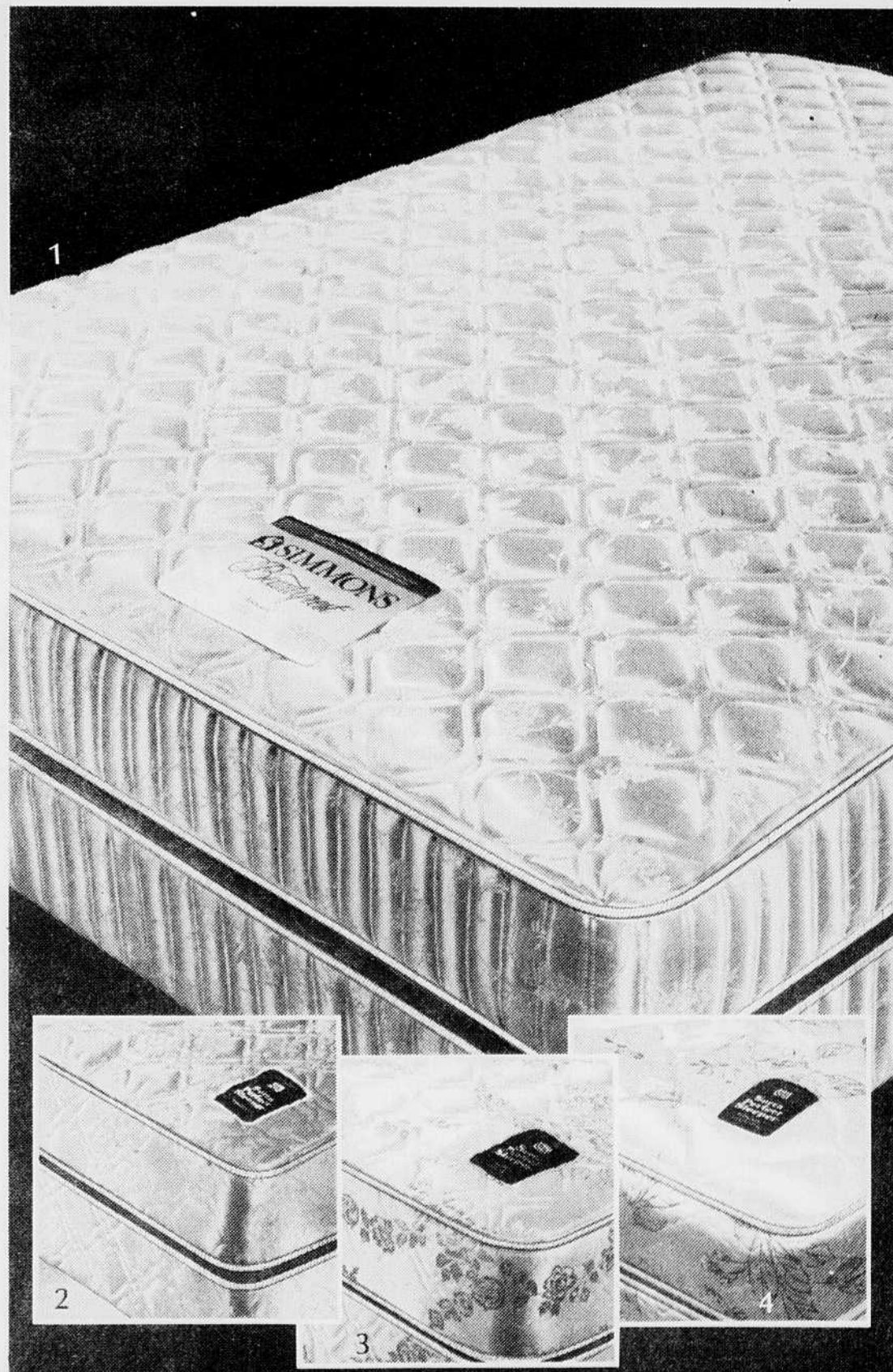
Format	Prix courant Eaton	L'ens.
Une place	840.00	419.99
Deux places	975.00	486.99
Grand	1140.00	569.99

Très grand (sur commande spéciale) 1510.00 754.99

(Non représenté). Cadre de lit de luxe.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 271.

Venez ou téléphonez: 563-9555



563-9555

La guirlande jolie...

Couronnes, bougies, guirlandes... Voilà que toute la maison respire un air de fête! Pour que la magie de Noël se produise, venez faire un tour à la boutique des décorations de Noël chez Eaton! Et... que la fête commence.

NOËL 86
CHEZ EATON

EATON vous propose
123 956 81
TOUTES LES DÉCORATIONS

Credit accepté
avec
la Carte-Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

COURS-CONCOURS DEVENEZ ENTREPRENEUR(E)

organisé par PRO-GESTION ESTRIE INC. et LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE en collaboration avec La Tribune, le Collège de Sherbrooke et La Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke

COURS

Début:
vendredi
21 novembre

- Sur l'élaboration d'un projet d'entreprise
- Une leçon, tous les vendredis dans La Tribune pendant seize (16) semaines
- Trois cliniques avec des personnes-ressources
- Attestation émise par le Collège de Sherbrooke

CONCOURS

Début: vendredi
21 novembre

- Deux bourses d'excellence seront attribuées aux deux (2) meilleurs plans d'affaires
- 1^{ère} Bourse 10,000\$
- 2^{ème} Bourse 5,000\$

INFORMATION POUR INSCRIPTION: PRO-GESTION ESTRIE INC. Tél.: (819) 821-2257

la tribune



COURS

Début:
vendredi
21 novembre

- Sur l'élaboration d'un projet d'entreprise
- Une leçon, tous les vendredis dans La Tribune pendant seize (16) semaines
- Trois cliniques avec des personnes-ressources
- Attestation émise par le Collège de Sherbrooke

CONCOURS

Début: vendredi
21 novembre

- Deux bourses d'excellence seront attribuées aux deux (2) meilleurs plans d'affaires
- 1^{ère} Bourse 10,000\$
- 2^{ème} Bourse 5,000\$

INFORMATION POUR INSCRIPTION: PRO-GESTION ESTRIE INC. Tél.: (819) 821-2257

Société de développement
industriel de Sherbrooke inc.

Shermag

Maison
régionale
de l'industrie

Desjardins

AAA

CHARRIE
COMMERCE
PERSONNELAGCE
Association
de commerce
et de développement
de la région

DOMTAR

Desjardins

Samsen
BelairCREDIT
INDUSTRIEL
DESJARDINS INC.

Entre la position du premier ministre et celle du président de la CSN

Entre la position du premier ministre Bourassa et celle du président de la CSN Gérard Larose sur la question des privatisations, notamment celle de Dofor, il y a, espérons-le, encore de la place pour une approche pragmatique et respectueuse de notre réalité démocratique.

Dans un langage bien caractéristique d'une certaine école syndicale, le président de la CSN décrit la politique libérale de privatisation comme un cas de "patronage à haute échelle" qui profite à la bourgeoisie et aux intérêts étrangers. Bref pour M. Larose, la privatisation représente en soi une mauvaise politique.

Pour des raisons évidentes, la plupart des Québécois qui s'intéressent à la question, et il faut souhaiter qu'ils soient en plus grand nombre possible, trouveront excessif voire simpliste le raisonnement du dirigeant syndical. Ils devront toutefois admettre qu'il est beaucoup plus clair que celui de leur premier ministre qui, lui, pourtant a des comptes à rendre à l'ensemble de la population.

En effet M. Bourassa, comme ses ministres d'ailleurs, demeure très vague quant aux objectifs fondamentaux du gouvernement en matière de privatisation mais il continue cependant de se comporter comme si le bien-fondé de cette politique était indiscutable, indéniable. Le dossier à l'ordre du jour, la vente de Dofor, n'est pourtant pas le moindre. En fait, la décision de privatiser cette composante de la Société Générale de Financement (SGF) est d'une importance capitale pour l'Etat québécois.

Pour s'en convaincre, qu'il suffise d'examiner les données fournies par le député péquiste Jean-Guy Parent, données tirées d'un rapport interne de la SGF: le chiffre d'affaires actuel de Dofor est de 703 millions \$ et on prévoit qu'il

sera de 1,8 milliard \$ en 1990. Par ailleurs, les profits nets sont de 23 millions \$ et au terme de cette même période ils passeraient à 145 millions \$. Or, on sait que le prix que compte obtenir le gouvernement se situe aux environs de 650 millions \$.

Plusieurs interrogations s'imposent; retenons les principales.

Le gouvernement Bourassa agit-il logiquement en termes de gestion des finances publiques en vendant maintenant à ce prix des actifs aussi rentables? Le premier ministre affirme que la SGF demeurera un instrument majeur de développement industriel dans de nouveaux secteurs; mais une fois privée de plus de 60 pour cent de ses revenus générés par Dofor, pourra-t-elle vraiment assumer ce rôle? A quoi serviront les profits de la vente et d'ailleurs de toutes les ventes? Et la dernière question mais la plus importante compte tenu de celles qui précèdent: même si la politique de privatisation est inscrite au programme du Parti libéral, le gouvernement est-il légitimé de procéder à une telle vente sans convoquer une Commission parlementaire?

Considérant l'importance des enjeux, on voit mal comment le gouvernement Bourassa pourra échapper à la polémique s'il ne répond pas à certaines interrogations fondamentales au sujet de sa politique de privatisation, particulièrement en ce qui concerne celle de Dofor. Et la seule façon de véritablement y répondre selon nos règles parlementaires habituelles, c'est de la soumettre à l'étude parlementaire.

Si le gouvernement Bourassa possède des arguments solides en faveur de la privatisation de cette société, il ne devrait pas craindre d'en débattre ouvertement avec l'Opposition.

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

Maux d'esprit

Les conservateurs ont finalement renvoyé à l'étude l'augmentation du prix des timbres:

a) parce que les ministres n'avaient pas encore reçu un avis de convocation à cet effet posté en 1984?

b) parce que les ministres se sont tous étouffés et ont été incapables de poursuivre les discussions quand on leur a dit que, cette fois, l'augmentation se traduirait inévitablement pas une amélioration du service?

c) parce qu'un brillant avait oublié de mettre de la colle sur les nouveaux timbres?

d) parce que les conservateurs

sont comme les employés de la poste: pas vites, vites...?

e) Chacune de ces réponses est valable (c'est-à-dire: tout est possible avec eux)?

— O —

La série Lance et compte est: a) vulgaire, immorale et décadente?

b) réaliste et très populaire?

c) très populaire parce qu'elle est réaliste, vulgaire, immorale et décadente (c'est-à-dire: tricotez ou allez vous coucher si vous n'aimez pas ça)?

— O —

Laquelle de ces affirmations vous semble la moins ridicule?

Plume Lencrier

ANALYSE

Guerre des étoiles: la participation européenne

BRUXELLES (OTAN) (AFP) — L'Initiative de Défense stratégique (IDS), chère au président Ronald Reagan, est bien devenue un projet développé en coopération avec plusieurs pays de l'Alliance Atlantique, mais cette coopération reste d'ampleur limitée et n'implique pas une approbation des concepts stratégiques qui la sous-tendent, indique un projet de rapport de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord publié à Bruxelles.

Transferts de technologies entre alliés

Le document, rédigé par le député chrétien-démocrate ouest-allemand Peter Petersen, sera soumis aux 186 députés et sénateurs du parlement de l'OTAN lors de la session réunie à Istanbul du 13 au 18 novembre, et il met l'accent sur l'imprécision des critères pour garantir les libres transferts de technologies entre alliés.

Selon l'auteur, la Grande-Bretagne, qui a signé un protocole précis d'accord avec les Etats-Unis le 6 décembre 1985, n'a pour le moment reçu que 30 millions \$ de travaux, alors qu'elle en a espérés pour plusieurs centaines de millions. Initialement, le seul programme de recherches sur le bouclier spatial devait recevoir 26 milliards \$ en six ans.

La principale commande à la Grande-Bretagne concerne une étude "d'architecture de défense" pour la défense contre les missiles soviétiques à courte portée.

RFA: aucune participation directe

du gouvernement fédéral

La RFA a été le deuxième pays à s'engager techniquement aux côtés des Etats-Unis sous la forme d'un memorandum (27 mars 1986) entre le ministère de l'Economie et le Pentagone. Aucune participation directe du gouvernement fédéral n'est prévue, les

firmes étant laissées libres de leurs engagements. Le principal contrat est celui signé par le groupe aérospatial Messerschmidt-Boelkow-Blohm (MBB) pour développer un système de mesures à infra-rouge utilisable dans l'espace pour un montant de 4,5 millions \$. Toutefois ce contrat doit être suivi d'un développement du prototype pour un montant total de 40 millions \$.

Plusieurs entreprises allemandes, dont Zeiss, spécialisée dans l'optique, ont préféré, selon le rapport du parlementaire, ne pas s'engager dans l'IDS pour préserver leurs marchés en Europe de l'Est.

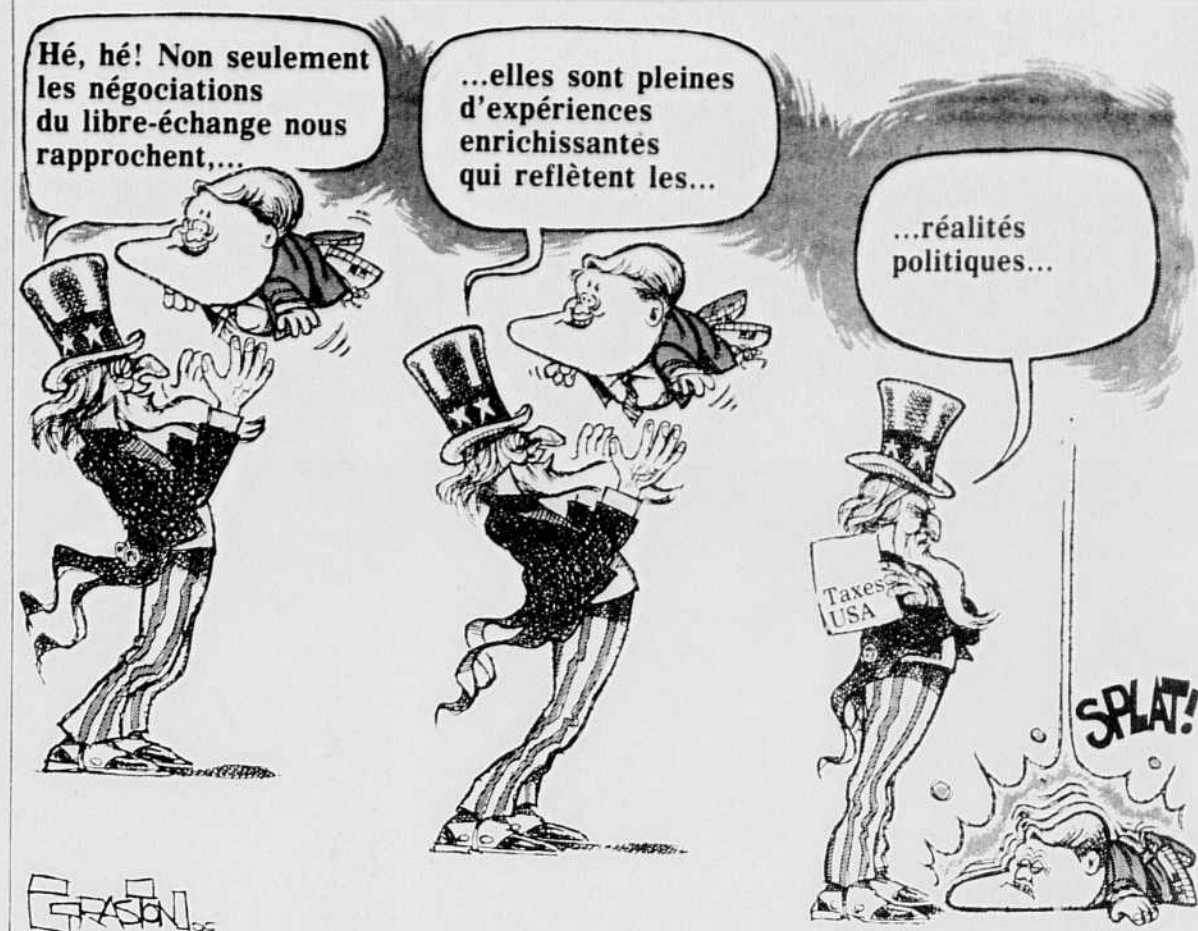
L'Italie, dont vingt entreprises ont fait des propositions jugées intéressantes par les responsables de l'IDS, a signé le 19 septembre dernier un memorandum d'accord, mais un débat parlementaire doit encore être organisé sur le sujet.

Réserves politiques en France

Malgré les réserves politiques de fond du chef de l'Etat français François Mitterrand, la France a progressivement accordé une marge de souplesse à ses entreprises de défense. Un expert du programme IDS, John Gardner, est venu au début de l'année faire une série d'exposés confidentiels aux dirigeants de l'industrie aérospatiale française et aux responsables du ministère de la Défense. Selon l'auteur du rapport, la firme Matra pourrait signer un contrat avant la fin de l'année, tandis qu'une division spécialisée dans l'optique de la société, SFIM, paraît également intéresser les responsables américains.

Comme la France, la Norvège, le Danemark, la Grèce, les Pays-Bas et le Canada ont refusé de participer à l'IDS sur une base d'accords gouvernementaux mais ont laissé leurs entreprises libres de leur choix.

En revanche, en dehors de l'Alliance Atlantique, Israël et le Japon ont signé des accords avec les autorités américaines tandis que l'Australie s'abstenait.



OPINION DES LECTEURS

Elections à la mairie de Sherbrooke: une victoire éclatante?

Je viens, par la présente, apporter ce que je considère comme un point de vue relatif suite à la victoire du candidat à la mairie de Sherbrooke. Les chiffres que j'apporte et soutenant ce point de vue ont été tirés de La Tribune du samedi 1er novembre en page A-3 et du lundi 3 novembre page A-3 également.

J'ai pu y lire que la possibilité totale d'électeurs était de 53.509 et que 12.623 personnes ont voté pour M. Pelletier, 9.844 personnes pour M. Béliveau. J'y ajoute que 31.042 personnes ont soit annulé leur vote ou n'ont simplement pas voté. Ce qui revient à dire que 23,6 pour cent ont voté pour M. Pelletier, 18,4 pour cent pour M. Béliveau, que environ 2 pour cent ont annulé leur vote et que 56 pour cent n'ont pas voté.

D'où vient la relativité? Elle se situe, pour moi, dans le fait que

l'administration de la ville de Sherbrooke se fera au cours des 4 prochaines années avec 23,6 pour cent de représentativité en tenant compte du nombre total d'électeurs possibles.

Je pose les questions suivantes à la lecture, aussi objective que possible, de ces résultats:

1— Une représentativité de 23,6 pour cent assure-t-elle une éclatante victoire?

2— Tient-on compte, dans l'administration d'une ville, de 58 pour cent d'individus ayant choisi, soit d'annuler leur vote ou de ne pas voter?

3— Tient-on compte de l'expression de 18,4 pour cent de personnes ayant voté pour un candidat favorisant la transparence à l'Hôtel de ville?

4— Pourquoi les médias d'information ne favorisent-ils pas une

plus grande objectivité face à cette expression populaire et ainsi permettre de relativiser ce type de résultats?

5— A qui sert une telle lecture d'un fait aussi évident?

Toutes ces questions invitent à une réflexion plus large de notre processus démocratique que je veux aussi sain et représentatif de la réalité que possible.

J'invite donc les élu(es) à prêter une attention particulière à cette relativité du processus électoral et à ce qu'elle peut signifier dans le concret de l'action.

J'en profite pour souhaiter à chacun de nos représentants un mandat plein de relatif et de concret dans l'expérience vécue et à vivre au cours des prochaines années.

Viateur Auclair
Sherbrooke

Services municipaux: des décisions déroutantes et insaisissables

Qu'il est déroutant et insaisissable l'optique que peuvent avoir les dirigeants d'une municipalité, lorsqu'il s'agit de doter ou d'implanter quelque service que ce soit dans une localité.

Chez-vous du quartier centre, on a converti une caisse en centre récréatif et communautaire, alors que chez-nous un magnifique centre communautaire tout neuf, gracieuseté de l'Hydro-Québec, (dans le cadre de son programme d'indemnisation aux municipalités touchées par le passage de la ligne à haute tension qui déservira la Nouvelle Angleterre) ne répondra même pas à sa vocation, puisqu'on a donné priorité à un bureau municipal et à la Caisse Populaire. On parle d'une

bibliothèque, mais comme le dit la chanson "C'est pas encore fait... non... non... non... non, mais ça peut venir"... C'est tout de même aberrant, et surtout décevant.

A vous citoyens, qui êtes à proximité de plusieurs centres accessibles à tous, gymnases d'écoles, piscines, dont celles du Cegep, de l'Université, de l'école Montcalm et celle du WMCA, ainsi que maints autres services qui sont à la portée de la main, on a quand même reconnu le droit légitime d'avoir votre centre récréatif-communautaire bien à vous. Ici, nous sommes une petite municipalité, avec qu'un terrain de balle, patinoire en hiver, rien d'intérieur ou si peu, on a tout bonnement jugé que c'était superflu

pour ne pas dire un luxe que nous ne pouvions nous permettre. Je suis dépassée par le fait que l'Hydro-Québec verse des sommes aussi considérables, dans des buts bien précis et définis, et que la compagnie ne tienne pas à faire respecter les engagements et ententes pris.

Je vous dis bravo, et surtout félicitations à ceux qui ont défendu votre cause. Chapeau à vos autorités municipales qui ont daigné écouter et répondre aux attentes de leurs citoyens!

Longue vie à votre centre communautaire, gens du quartier centre. Profitez-en bien, bande de chanceux.

Solanges Leduc Boutin

LETTRE OUVERTE

Foyer St-Joseph: des syndiqués étaient là pour assurer les services essentiels

M. Côme Bergeron
Directeur général
Foyer St-Joseph de Sherbrooke

La présente fait suite à vos commentaires aux nouvelles d'information le 28 octobre dernier, à CHLT radio AM.

Vous avez mentionné que c'était les infirmières et vous, les cadres, qui assuriez les services essentiels durant notre journée de grève. C'est surprenant que vous ayez oublié de mentionner que durant toute la journée, il y a eu des salariés syndiqués au S.C.F.P. comme des infirmières(ères)-auxiliaires, des préposés aux bénéficiaires, des ai-

des en alimentation, des préposés à la cafétéria et une aide-cuisinière qui ont travaillé pour donner les services essentiels à nos bénéficiaires.

Certains de vos cadres ont même eu le temps de s'asseoir, soit qu'ils ne voyaient pas le travail à accomplir ou bien que leur intérêt n'est pas le bien-être des bénéficiaires. Soyez assurés que les membres du S.C.F.P. 1224 réviseront la quantité de services essentiels à donner pour un autre 24 heures ou une grève générale.

Ce qui a été positif c'est l'attitude des bénévoles, des visiteurs et visiteuses que nous avons laissé cir-

culer à l'intérieur, et nous les en remercions.

Une note très importante: nous ne voulons pas attendre nos bénéficiaires, donc nous leur assurerons toujours trois (3) repas par jour et une qualité de soins de base. Pour attendre cet objectif, il faut que tout le personnel, cadres et syndiqués, fassent leur part.

Espérant que vous allez réagir face à votre association et non contre nous syndiqués, afin que nous ayons une convention signée avec nos priorités.

Lizette Dubé,
Présidente S.C.F.P. 1224

OPINION LIBRE

La nature, elle, n'attend pas les changements de lois

Nous avons établi entre nous des rapports essentiellement juridiques. C'est le règne de la loi. Les rapports ne sont pas directs, mais médiatisés par la loi, le contrat. Il semble que cette sphère juridique ou administrative se soit étendue à nos rapports avec le monde et la nature. Il ne s'agit pas ici des lois de la nature, qui expriment en elle-ci certaines régularités, et permettent certaines prévisions. Il s'agit plutôt des lois de la société qui ont pour fonction de régir les rapports des êtres humains entre eux.

Ces lois ont pour effet, ici aussi, de couper nos liens directs avec la nature, comme si celle-ci devait d'une certaine façon, comme les êtres humains, tenir compte de notre législation. Par exemple, des savants ont constaté que la couche d'ozone aux deux pôles s'éclaircit dangereusement. On sait que cette couche nous protège des rayons délétères (cancérigènes) du soleil.

C'est dire que cet événement est grave. Il serait causé essentiellement par un produit utilisé pour la climatisation des autos.

Est-ce à dire que le produit a été immédiatement retiré du marché? Pour ce faire, il faudra attendre une législation à cet effet, avec tout le temps que cela implique, tous les délais causés par les divers lobbyings qui ont des intérêts dans le produit, etc. On sait que si la nature se comportait comme un citoyen, qu'on pouvait la faire indéfiniment attendre, et que d'ici là rien d'irréparable ne se produirait, jusqu'à ce que la loi ait tranché la question.

Cette structure juridique à laquelle nous sommes habitués, et dans laquelle nous sommes enfoncés, nous empêche de sentir avec urgence la menace représentée. Comme si nous étions les victimes de cette structure juridique qui, par ailleurs, au niveau des sociétés

nous est d'une grande utilité. Nous agissons de même devant l'acidification de nos lacs, rivières et forêts. Nous sommes toujours dans l'attente d'une loi pouvant émaner d'un certain consensus, quand toutes les parties pourront se mettre d'accord, écologistes, industries polluantes, gouvernements, etc.

Mais, malheureusement pour nous, la nature ne participe pas à cette structure qui régit la vie en société. Pendant que nous prenons du temps pour passer telle ou telle loi, le problème empire et n'attend pas, lui.

C'est le prix que nous fait payer la structure juridique de nos sociétés, le prix à payer quand nous avons, par cette structure, perdu un contact direct avec le monde, et conséquemment un pouvoir d'intervention immédiate.

Pierre Bertrand

Des idées, des mots...

Personne peut-être n'a jamais été assez sincère pour définir la sincérité.

F. Nietzsche

La franchise engendre la haine.

Térence

Heureux celui qui a pu pénétrer les causes secrètes des choses.

Virgile

L'UPA avertit Québec qu'il s'expose à une "bataille rangée"

par Robert LEFEBVRE
QUEBEC (PC) — L'Union des producteurs agricoles a averti hier le gouvernement Bourassa qu'il s'expose à une "bataille rangée" s'il remet en cause les acquis du monde agricole.

A l'issue des rencontres qu'ils ont eues hier matin avec les députés libéraux et péquistes, les dirigeants de l'UPA ont déclaré en conférence de presse qu'ils sont particulièrement inquiets au sujet des rapports Gobeil, Fortier et Scowen qui menacent sérieusement, selon eux, le développement de l'agriculture.

"Ces rapports remettent en cause la forme d'agriculture qu'on a développée, les orientations qu'on a données, les politiques, et même l'organisation que se sont données les agriculteurs et agricultrices pour se défendre", a déclaré le président de l'UPA, M. Jacques Proulx.

Il va falloir régler cela le plus rapidement possible, a-t-il ajouté. M. Proulx s'attend que le gouvernement va bientôt fournir au monde agricole des interprétations rassurantes de ces rapports.

M. Proulx ajoute que le monde agricole n'acceptera jamais qu'on

rejette du revers de la main tout ce qui a été fait ces 15 dernières années.

Il n'est pas question, à ses yeux, entre autres, de laisser le gouvernement toucher aux grands principes de la Loi de la protection du territoire agricole.

La seule modification que les agriculteurs accepteraient, dit-il, c'est qu'on ajoute des dents à cette Loi 90.

Les problèmes d'environnement, ceux du financement agricole et la nouvelle politique de la forêt constituent les autres grandes préoccupations de l'UPA, a encore exposé son président.

Sur la question des privatisations, il réclame la tenue d'un moratoire et d'une commission parlementaire.

M. Proulx ne croit pas que le gouvernement de M. Bourassa ait été élu avec un mandat aussi clair de faire table rase de tout ce qui existe au Québec.

Selon lui, les rapports Scowen et Fortier privilégient un modèle de production agricole contrôlée par des multinationales, avec un minimum de contraintes légales et réglementaires.

"Si nous pouvions être d'accord avec certaines rationalisations, et nous le sommes, a-t-il dit, sachons distinguer le bon grain de l'ivraie."

Le conseiller spécial se fera discret

QUEBEC (PC) — Le conseiller spécial Raymond Leboeuf entend se faire discret et d'abstenir de toute déclaration publique pendant qu'il mène son enquête sur le manoir Richelieu.

Alors qu'il sortait d'une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa et le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, tard mercredi soir, le conseiller spécial Leboeuf a prévenu les journalistes que dans les jours prochains il s'abstiendrait de toute déclaration afin de ne pas en-

venimer les choses dans le dossier du manoir Richelieu.

"Les gens sont déjà à couteaux tirés. Ils ne se parlent pas", a-t-il fait remarquer. "Des fois, on peut faire des déclarations, de bonne foi, mais qui risquent de nuire au dossier, alors je demande votre compréhension."

Pour ne pas jeter d'huile sur le feu et pour conserver toute la crédibilité dont il jouit auprès des deux parties, M. Leboeuf consacrera toutes ses énergies à son enquête jusqu'au 15 décembre.

Coup d'oeil...

... sur le Québec

• Un autre arrêt des procédures

QUEBEC (PC) — Pour la deuxième fois en autant de mois, le gouvernement du Québec a ordonné, jeudi, l'arrêt des procédures judiciaires contre un médecin accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal.

Dans un court communiqué, le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, M. Herbert

Marx, a annoncé la fin des procédures contre le Dr Jean-Denis Bérubé et le CLSC Saguenay-Nord, à Chicoutimi.

Le procès du Dr Bérubé et du CLSC devait débuter la semaine prochaine. La plainte privée avait été portée par une femme agissant au nom de la Coalition pour la vie.

• La CSST propose une redéfinition

MONTREAL (PC) — La présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail a proposé hier une redéfinition des secteurs d'activité prioritaires auxquels pourraient s'appliquer les programmes de prévention prévus dans la loi 17 sur la santé et la sécurité du travail.

Cette solution permettrait de dénouer l'impasse qui persiste depuis deux ans au conseil d'administration de la CSST sur l'application à

toute l'administration publique québécoise de certaines dispositions de la Loi.

Le classement actuel place l'administration gouvernementale à un rang plus important que certains industries où pourtant il existe de véritables risques d'accidents. En refusant de respecter sa propre loi, le gouvernement en bloque l'application à plusieurs autres secteurs industriels importants.

• L'Opposition s'indigne

QUEBEC (PC) — Sous prétexte que le monde syndical a d'autres lieux pour se faire entendre, le gouvernement Bourassa n'a pas invité les représentantes des 300.000 femmes syndiquées du Québec à la rencontre qu'il tiendra lundi prochain à Montréal pour échanger avec les

groupes de femmes sur différents aspects de la condition féminine.

L'Opposition péquiste s'est indignée hier de cette façon de faire du gouvernement, la qualifiant de "surprenante, pour ne pas dire complètement absurde."

• Trop de vasectomies

QUEBEC (PC) — La ministre de la Santé Thérèse Lavoie-Roux déplore qu'on recourt trop souvent à la vasectomie et à la ligature de trompes comme moyens contraceptifs.

Le gouvernement entend sensibiliser les professionnels de la santé, notamment les médecins, à cet égard, a dit la ministre jeudi, lors de l'étude d'un projet de loi sur l'assurance-maladie en commission parlementaire.

"Toute cette question de la planification des naissances doit être revue dans son ensemble et le gouvernement réfléchit sur la question", a dit la ministre.

• Clause-remorque

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil du trésor, M. Paul Gobeil, a reconnu hier en Chambre que l'entente conclue avec les employés de la Société des alcools du Québec incluait une clause-remorque garantissant à ces employés tous les avantages salariaux qui pourraient être obtenus par d'autres syndicats du secteur public.

La veille, le ministre s'était réjoui du fait qu'un premier groupe d'employés du gouvernement, soit les 235 techniciens, secrétaires et professionnels de la SAQ, se soit conforme à la politique salariale du gouvernement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante vous offre l'occasion d'une carrière permanente en ventes. Vous bénéficierez de gains immédiats élevés, sous forme de commissions hebdomadaires, de généreux bonus et d'un avenir assuré. Nous avons un poste vacant pour une personne dynamique et entreprenante pour la région de l'Estrie. Votre formation complète sera assurée par le gérant régional. Il sera préférable, quoique non nécessaire, de posséder plusieurs années d'expérience en ventes intangibles. Nous cherchons des personnes parfaitement bilingues, possédant une belle personnalité, sachant s'exprimer avec facilité et pouvant travailler indépendamment pour recruter des membres.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae confidentiel au:

Vice-président, Services extérieurs
 La Fédération canadienne de
 l'Entreprise indépendante
 4141, rue Yonge
 Willowdale, Ontario, M2P 2A6
 N-52987

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

A temps plein, pour Clinique Dentaire

- Connaissances et expérience dans le domaine dentaire requises.
- Sens de la communication et aptitudes au travail d'équipe sont essentiels.
- Faire parvenir votre curriculum vitae à
Clinique Dentaire Gagné et Laliberté
 C.P. 1500, Rock Forest, J1N 1B9

15276

Aménagement de cinq nouvelles centrales au Complexe La Grande

Québec signe avec les Cris trois ententes totalisant 110 millions \$

par Rudy LE COURS

CHISASIBI (PC) — Moyennant \$110 millions, les Indiens Cris ont convenu avec Hydro-Québec et le gouvernement québécois de renoncer à toutes poursuites pour empêcher l'aménagement de cinq nouvelles centrales sur le complexe La Grande.

Les trois parties ont signé trois ententes hier dans cette petite communauté de 2.000 habitants sise à une centaine de kilomètres à l'ouest de Radisson.

Les ministres John Ciaccia (Énergie et Ressources), Raymond Savoie (délégué aux Affaires autochtones) et le député de Laurier Cristos Sirros représentaient le gouvernement.

Ted Moses, Grand Chef du Grand Conseil des Cris, les chefs des neuf bandes de même que M. Jean Bernier, secrétaire général d'Hydro-Québec, représentaient les deux autres parties.

Le président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, qui devait assister à la cérémonie, s'était décommandé tard la veille sans raison officielle.

Trois ententes

La Convention de La

Grande 1986 définit les relations entre les parties pour la poursuite du développement du Complexe La Grande. Elle prévoit la création de la Société Eeyou qui administrera un fonds de \$110 millions versé par Hydro-Québec aux Cris et repartit comme suit:

- \$50 millions dans un fonds communautaire, dont \$15 millions payables dès que la société d'Etat aura obtenu ses permis environnementaux pour la mise en chantier de la centrale LG2-A et la construction de la ligne de transport en courant continu, surnommée la ligne Radisson-Nicolet.

Des Cantons; ces permis pourraient être émis des semaines de sorte que, dès avril, LG2-A devrait être en chantier;



John Ciaccia

- \$45 millions versés à un fonds de développement économique;
- \$15 millions serviront à des travaux remédiateurs.

Ces deux derniers montants sont payables par des obligations d'Hydro-Québec sur 20 ans remboursables à \$3 millions par année.

En contrepartie, cette Convention stipule que "les Cris de la baie James et les parties

cries aux présentes s'engagent à n'interférer aucune procédure judiciaire pour empêcher la construction des projets".

La Convention-Programme Mercure 1986 prévoit la création d'un comité tripartite ayant pour mandat d'administrer un budget de \$18.5 millions pour des études sur le dépistage du mercure, et les soins des personnes atteintes par le pollueur. Le financement est également tripartite: Hydro-Québec, \$12.4 millions; gouvernement, \$4.4 millions; Cris, \$330.000. Le partage de la différence demeure à négocier.

La Convention complémentaire enfin complète le texte de la Convention de 1975 et prévoit l'aménagement d'ouvrages non inclus alors comme LG1-PA, LG2-PA, Brisay.

Obstacle levé

Grâce à ces ententes, Hydro-Québec et le gouvernement ont maintenant levé un autre obstacle pour doter le Complexe La Grande de 3.000 mégawatts

supplémentaires.

L'accord signé avec Hydro-Québec permettra aux Cris d'amortir l'impact des travaux supplémentaires effectués dans le cadre du projet de la baie James, a déclaré le ministre Ciaccia. Il permettra également à Hydro-Québec d'utiliser plus efficacement le potentiel hydro-électrique du Nord québécois.

De son côté, le grand

chef Ted Moses, a déclaré que "ces nouvelles ententes donneront un solide élan au self-gouvernement cri et à notre objectif d'autosuffisance économique".

Le secrétaire général d'Hydro-Québec, M. Bernier, a souligné que "l'accord d'aujourd'hui ouvre la voie à la réalisation de la Phase II du complexe La Grande".

RÉALITÉ ou FICTION?

Que diriez-vous de participer à une enquête judiciaire et de vivre trois jours pleins d'intrigue et de mystère dans un décor merveilleux se prêtant à une expérience unique.

COMPOSEZ LE
CODE SECRET

1-800-567-2737
ou 819 835-5464



LES PETITES ANNONCES

... sont formidables!

Les Petites Annonces de La Tribune constituent un véritable centre commercial où sont offerts chaque jour: maisons, voitures, motos, campeuses, accessoires électriques, et une infinité d'autres articles, aussi bien que des services valant des **CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS**.

DES DOLLARS A CUEILLIR. Faites l'inspection de votre demeure, vous découvrirez quantité d'objets qui ne font qu'encombrer, et qui peuvent se transformer en argent comptant. Car il y a toujours quelqu'un qui peut utiliser ce qui ne vous sert plus. Il suffit de lui faire savoir par l'entremise des Petites Annonces.

Les Petites Annonces sont rapides et économiques. Pour en faire l'essai, composez

564-0999

Votre numéro de confiance!

1123-BTV

Maladie d'Alzheimer

Déjà 300,000 Canadiens sont atteints

par Gilles DALLAIRE

SHERBROOKE — Ce sont d'abord des insignifiances qu'on attribue à la distraction: on oublie à quel endroit on a rangé ses clés ou bien son porte-monnaie.

Puis on regagne son domicile en autobus parce qu'on a oublié qu'on avait pris sa voiture pour se rendre dans le centre-ville.

Imperceptiblement mais inexorablement, les oublis se multiplient. On finit même par oublier son identité. On retombe en enfance comme on dit dans le langage populaire.

Il est possible qu'on accumule distraction par dessus distraction mais il est possible aussi, surtout si on n'est plus de la première jeunesse, que ces oublis soient les symptômes d'une maladie dont la cause et le remède sont inconnus, la maladie d'Alzheimer.

On peut mettre deux ans à en mourir mais on peut aussi en mourir vingt, car sa progression peut être aussi rapide qu'elle peut être lente, mais on finit généralement par y succomber après avoir perdu graduellement sa mobilité et sa lucidité.

« Environ 300,000 Canadiens souffrent

présentement de la maladie d'Alzheimer et on craint que le nombre de ses victimes n'ait doublé avant la fin de la prochaine décennie si on ne trouve pas un remède capable, sinon de la guérir, du moins de freiner sa progression et d'atténuer ses séquelles », a révélé, hier, le juge Yvon Roberge, lors de la conférence de presse qui soulignait le lancement de la levée de fonds annuelle du chapitre estrien de la Société Alzheimer du Canada.

Le magistrat qui est le président d'honneur de cette campagne de financement a rappelé que la maladie d'Alzheimer, la menace la plus grave qui pèse sur la santé des Canadiens, après le cancer, est considérée par plusieurs comme une conséquence inéluctable du vieillissement mais il a affirmé que ce n'est pas le cas.

« Ce ne sont pas toutes les personnes âgées qui souffrent de la maladie d'Alzheimer et ce ne sont pas seulement des personnes âgées



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)
Le juge Yvon Roberge, président d'honneur de la campagne de financement du chapitre estrien de la Société Alzheimer du Canada et Mme Josette Gosselin, la présidente du chapitre estrien.

que cette maladie frappe, même si les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus vulnérables », a-t-il révélé tout en soulignant que la maladie d'Alzheimer a des répercussions douloureuses pour l'entourage des victimes, leurs proches étant dénués de moyens d'intervention et désemparés par l'illogisme des gestes et des réactions des victimes.

Le magistrat a souhaité que la somme qui sera récoltée au cours de la campagne de financement soit suffisamment importante pour que des fonds qui serviront à faire progresser les recherches dont la maladie d'Alzheimer fait l'objet soient alloués à des chercheurs attachés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Un brunch qui sera servi, entre 11 heures et 14 heures, le 16 novembre, à l'hôtel Wellington, à Sherbrooke, sera la principale source de fonds du chapitre qui mise aussi sur la vente de macarons dans les centres commerciaux de Sherbrooke et des alentours de même que sur une part des recettes de la projection de Sonia, un film produit par l'Office national du film et montrant, sous une forme romancée, l'évolution inexorable de la maladie d'Alzheimer, qui sera présentée, le 28 et le 30 novembre ainsi que le 1er et le 4 décembre, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

La présidente du chapitre est Mme Josette Gosselin.

La Fondation Universitas remet une bourse à 131 étudiants sherbrookoïses

SHERBROOKE (SI) — Hier, 131 étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke ont reçu une bourse d'études qui, dans la plupart des cas, dépasse légèrement les 1,100 \$. Pour quelle raison? Simple: parce que leurs parents ont mis quelques dollars de côté chaque mois, depuis des années, souvent depuis la naissance des boursiers d'aujourd'hui.

Au fil des ans, ces dollars se sont accumulés et les intérêts sont remis aux enfants sous forme de bourses d'études. Quant au capital lui-même,



Gaétan Bélanger

il a déjà été remboursé aux parents à l'échéance du plan d'épargne.

« C'est un Régime enregistré d'épargne études collectif », explique Gaétan Bélanger, le secrétaire et directeur général de la Fondation Universitas. « C'est comme une association de parents qui mettent en commun leurs épargnes, dit-il. Les intérêts sur les placements doivent aller aux études des enfants sinon, ils sont gardés à la Fondation et ils contribuent à hausser les bourses de ceux qui poursuivent leurs études. »

D'une façon ou d'une autre, le montant investi est toujours récupéré par les parents. Sauf que, dans quatre cas sur dix, les enfants ne reçoivent aucune bourse étant donné qu'ils ne poursuivent pas d'études collégiales professionnelles ou d'études universitaires. Tant mieux pour les autres puisque le montant total des intérêts est partagé

Le problème des enfants du divorce

PARIS (AFP) — Devenu vedette des médias, Cédric, un garçonnet de douze ans qui a fait 450 km en auto-stop pour retrouver son père alors qu'il était confié à sa mère, mobilise les Français autour du douloureux problème des enfants du divorce.

Malgré sa fuite spectaculaire et son refus de regagner le domicile maternel, le tribunal a maintenu la décision de confier la garde à la mère. Mais le père de Cédric assure qu'il préfère aller en prison que de rendre l'enfant. Dans le petit village de Fontvieille (sud de la France), où il vit, tout le monde, du curé aux enfants de la commune, prend son parti. Dans sa fugue, Cédric avait déjà obtenu la complicité active des routiers à qui il avait raconté son histoire.

Autre cas qui détraque actuellement la chronique, Sébastien, 9 ans, attend dans un foyer d'aide sociale que le juge décide auquel de ses parents il doit être confié; sa mère n'est pas venue le chercher au pied de l'avion où l'avait mis son père.

On évalue à environ 1,700,000 le nombre d'enfants ainsi déchirés entre leurs parents divorcés. Plus d'un couple sur trois divorce en France, comme en Grande-Bretagne, et ce taux est encore plus élevé dans les grandes villes, notamment à Paris.

Comme la plupart des grands pays industriels, ce phénomène s'est développé en France, notamment depuis qu'une loi de 1975 admet le divorce par consentement mutuel, même si leur nombre n'atteint pas encore les taux de séparations que connaissent les États-Unis (50 pc) et les pays nordiques (40 pc).

Les enfants sortent rarement indemnes de cette épreuve. Les plus touchés, selon des psychiatres de l'enfance, sont les garçons de 6 à 8 ans qui souffrent particulièrement de la « perte » du père, quels qu'aient été ses qualités et ses défauts.

L'affaire de Cédric amène plusieurs journaux à s'interroger sur la validité de la loi qui donne, en France, tout pouvoir au juge des « affaires matrimoniales » pour décider selon le critère flou de « l'intérêt de l'enfant », dont la garde revient généralement à la mère.

entre les boursiers.

Le principe est le même que celui des Régimes d'épargne études individuels, fait remarquer Gaétan Bélanger. Si l'enfant auquel est destiné le programme d'épargne ne poursuit pas ses études, les parents peuvent récupérer leur mise de fond, sans toutefois toucher un seul sou des intérêts, qui sont alors remis à une institution d'enseignement.

En opération depuis 1964, la Fondation Universitas possédait, au début de cette année, un fonds de 15,2 millions \$ devant être remis éventuellement aux souscripteurs. Elle possède aussi une réserve de 15,7 millions \$ qui seront attribuées en bourses d'études au cours des prochaines années.

Entre 9 et 42,50 \$

La première bourse a été accordée en 1975 et, en 1986 seulement, la Fondation en aura remis plus de 1640. Chaque étudiant recevra trois bourses au cours de son cheminement académique au Cégep professionnel ou à l'Université.

Selon l'âge de l'enfant au moment où le plan est acheté, les dépôts mensuels peuvent varier entre 9 \$ et 42,50 \$. Plus l'enfant est jeune, moins le dépôt sera important.

Des frais d'adhésion sont aussi exigés et d'autres coûts peuvent s'ajouter si les souscripteurs profitent d'autres avantages, comme l'assurance-vie pour les bénéficiaires.

L'achat de plan constitue un abri fiscal puisque les souscripteurs, qui ne sont pas obligatoirement les parents des enfants, ne paient pas d'impôt sur le rendement de l'épargne.

Le directeur général de la Fondation, un organisme à but non lucratif, reconnaît volontiers que les montants accordés cette année aux étudiants sont peut-être minimes par rapport aux dépenses réelles encourues pour les études post-secondaires. « Il y a une chose, répond-il toutefois. On peut rattraper l'inflation plus rapidement dans un programme comme celui-là que si on épargne tout seul. »

L'idéal, pense le porte-parole de la Fondation Universitas, serait de pouvoir évaluer assez justement quels seront les coûts des études des enfants, dans plusieurs années, et d'acheter quelques programmes d'épargne plutôt qu'un seul.

Selon Gaétan Bélanger, le rendement sur les placements à la Fondation Universitas est d'environ 15 pour cent. « C'est à peu près trois fois plus élevés que si on faisait le même dépôt à la banque. »

Vente

SÉRIEUX DE NOVEMBRE

2^{ème} ANNIVERSAIRE

Achetez directement du MANUFACTURIER

STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM
GRATUIT: 1 brosse nettoyante à l'achat de 3 stores

Rabais de **40%**

STORES VERTICAUX

— vinyle, rabais de **60%**
— aluminium, rabais de **50%**
— tissu, rabais de **30% à 70%**

STORES VERTICAUX
pour porte patio 75"x84",

à partir de **79⁹⁵**
valence incluse

SUPER AUBAINE!
STORES VERTICAUX
EN TISSU, 75"x84"

A partir de **99⁹⁵**
valence incluse

STORES VERTICAUX
EN TISSU, "Escorte"
75"x84",
8 couleurs

149⁹⁵
valence incluse

VERTICAL POUR SOUS-SOL
En vinyle,
3 1/2" x 2"

En **super spécial**

Nous fabriquons nos stores (pas d'intermédiaire)

ATELIER DU STORE INC.

Manufacturier de stores verticaux
133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

VENTE SURPRISE
3 JOURS SEULEMENT
6-7-8 NOVEMBRE
10 A 30%
sur une variété de vêtements en magasin.

OUVERT: lundi au samedi: 9h 30 à 5h p.m.

LAINAGES DES ILES ÉCOSAISES

14262x

1446, Wellington sud, 3^e bâtiment, passé la Carnation, direction Lennoxville 821-2492

NOUVEAU

Ravie, Ravissante, WonderBra

Lingerie SILHOUETTE
21, Wellington nord, 569-4394

Lingerie GENDRON
180, Wellington nord, 562-0643

Lingerie SILHOUETTE
Carrefour de l'Estrie 567-6713

14697

VENTE

16^{ème} ANNIVERSAIRE

Vaste choix BIJOUX EN ARGENT à partir de **3⁹⁵**

MONTRES 20% à 60% de rabais
Milus Seiko Pulsar

BOUCLES D'OREILLES Argent 3⁹⁵

CHAÎNE 30" en argent 24⁹⁵

BAGUES DE FIANCAILLES et JONCS 25% de rabais

GALERIE DU BIJOU
Fernand Couture, joaillier
97, rue Wellington sud Sherbrooke

14535x

La vie dans les Cantons



Nouvel exécutif

Un nouvel exécutif est à la barre du comité diocésain de la Société St-Jean-Baptiste. De gauche à droite, Cécile Pomerleau, trésorière, Jocelyne Faucher et Lise Stéphanie, conseillères, Micheline

Dupuis, vice-présidente, Georgette Turgeon, secrétaire, Ghyslain Martin, présidente, Simone Roy et Denise Parent, conseillères, et Claire Gennesse, première conseillère.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La Tribune salue



Sœur Huguette Allard, supérieure provinciale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus.

Carnet communautaire

Un brunch musical sera servi, dimanche, entre 9 h. 30 et 12 h. 30, au local du conseil 7518 des Chevaliers de Colomb de Rock Forest, au 4799, boulevard Bourque, à Rock Forest.

O — C'est demain, à 15 heures, à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, à Bromptonville, que se déroulera la rencontre annuelle des Amis des Frères du Sacré-Coeur avec leurs anciens professeurs. Une messe d'actions de grâces sera célébrée à 16 heures, en la chapelle de la maison. M. Jean Charrest, député du comté de Sherbrooke à la Chambre des communes et ministre d'Etat à la jeunesse, sera l'invité d'honneur au souper qui sera servi après la messe. On peut réserver sa place en communiquant avec M. Marcel Bureau, au numéro de téléphone 569-5171.

Ephémérides

C'est aujourd'hui le vendredi 7 novembre 1986, 311-ème jour de l'année; il en reste encore 54.

Anniversaires historiques:

1980 -- Mort de l'acteur Steve McQueen.

1972 -- Les deux Allemagnes décident d'établir des relations officielles.

1966 -- Les représentants diplomatiques chinois quittent la cérémonie anniversaire de la révolution bolchevique à Moscou après les critiques formulées à l'égard de Pékin.

1956 -- Les forces françaises et britanniques en Egypte proclament un cessez-le-feu.

1939 -- Les souverains de Belgique et de Hollande suggèrent au roi George VI d'Angleterre de conclure un accord de paix avec l'Allemagne.

1917 -- Lénine prend la tête des Bolcheviques pour s'opposer à Alexandre Kerensky.

PENSÉE DU JOUR:

La jalousie est une preuve de cœur, comme la goutte, de jambes. (P.J. Toulet)

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI REPORTAGE ☐ CONCOURS
PUBLI PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES

OUVERTURE DU SALON
BEAUTE UNIC
A ST-ELIE D'ORFORD



Le 6 octobre dernier avait lieu l'ouverture du salon Beauté Unic à St-Elie d'Orford. Apparaissent sur la photo, de gauche à droite, Céline Laliberté (coiffeuse), Sonia Brochu (esthéticienne), Diane Hébert (électrolyse), Pierre-Luc Drouin (coiffeur).

14434



Photo Université de Sherbrooke. Jacques Beauchesne

Bourse de 1,000 \$

Une bourse de 1,000 \$ du Trust Royal a été remise à un étudiant de l'Université de Sherbrooke. De gauche à droite: M. Jacques Préfontaine, directeur du programme M.Sc., M. Yvan Fontaine, récipiendaire, étudiant du M.Sc., M. Roger Raci-

ne, directeur des services administratifs de la succursale de Sherbrooke pour le Trust Royal, et M. Paul Préfontaine, doyen de la faculté d'Administration.

Personnalités du mois



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

Mme Francine Deschênes, comptable à la succursale de Windsor de la Banque Nationale, a été choisie personnalité du mois par la Chambre de commerce de la région de Windsor pour le secteur "services". De gauche à droite, on reconnaît Mme Gisèle Duval, présidente de la Chambre, Mme Deschênes et Roger Parent, directeur de la Banque Nationale à Windsor.



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)

Dans le secteur commercial, M. Arthur Bélanger de la Mercerie René Godbout a été choisi personnalité du mois. Dans l'ordre habituel, on aperçoit Gisèle Duval, présidente de la Chambre de commerce de la région de Windsor, M. Bélanger et Roger Godbout, propriétaire de la Mercerie R. Godbout.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Pour lutter contre le cancer

Un défilé de modes présenté par Salon Fémina, une boutique sise aux Promenades King, a permis de recueillir une somme de 2,594 \$ au profit de la Société canadienne du cancer. Les propriétaires de la boutique, Mme Marie-Claire Daigneault, à droite, et Mme Francine Simard, à gauche, ont remis leur don à Mme Francine Dufresne, présidente du chapitre régional de cet organisme.

CENTRE ST-MICHEL
Education aux adultes

La Tribune a eu le plaisir de recevoir une quinzaine de personnes du Centre St-Michel "Education aux adultes". Ci-contre, ces personnes observent le journaliste, Gilles Dallaire, qui procède à l'entrée d'un texte dans l'ordinateur. De gauche à droite: M. Bertrand Thibault, Mmes Isabelle Robidas, Nicole Daniel, Francine Faubert, M. Yvan Bergeron, professeur, Mmes Sonia Aubert, Louise Cameron, France Talbot, Chantal Bergeron, Lise Gravel, Marie-France Boisvert, Monique Paradis et Elise Gosselin.

15163



Photo La Tribune par: Stéphane Lemire

Les visites à La Tribune

Donnons
aux plus pauvres du monde

+ Jules & Carole Leger

Le Tiers-Monde a les yeux tournés vers nous. Pour les affamés, les handicapés, les réfugiés, les vieillards et les plus pauvres du monde, la réalité quotidienne demeure le dénuement, le dur labeur et la souffrance.

Prière de remplir ce coupon et de le joindre à votre chèque ou mandat.

De plus en plus d'appels au secours parviennent chaque jour à Le Cardinal Léger et ses Oeuvres. Vos dons représentent souvent le seul espoir de soulagement ou de soutien pour ceux et celles qui souffrent ou qui luttent pour vaincre la misère.

Faites parvenir vos dons à:

Le Cardinal Léger et ses Oeuvres
130, ave de l'Épée
Outremont, Québec
H2V 3T2

Une filiale de la
Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Nom _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____ Appartement _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____
Ci-joint la somme de: _____ Numéro de la carte de crédit _____
Nom complet du titulaire _____
Date d'échéance _____
Je désire un reçu pour fins d'impôt
☐ Oui ☐ Non Signature _____

14997

Zoo: un livre à la fois savant et courageux

— le philosophe Jacques Dufresne

par Gilles DALLAIRE

"Un livre simple, vivant, courageux. Et opportun." Tel est le jugement que le philosophe Jacques Dufresne, peu incliné pourtant, formation oblige, à l'enthousiasme, porte sur Zoo, le tout dernier ouvrage de Louise Beaudin.

Force est de partager son point de vue après avoir lu, même au galop, cet ouvrage qui est tout à la fois un journal de bord et un réquisitoire.

Un journal de bord parce que Louise Beaudin y évoque par le menu détail les expériences, embellantes pour plusieurs, décevantes pour quelques-unes, qu'elle a vécues alors qu'elle était vétérinaire au Jardin zoologique de Granby.

Un réquisitoire parce qu'elle y met en doute le bien-fondé de certaines décisions prises par les administrateurs de ce jardin zoologique entre 1978 et 1982 et certaines pratiques tolérées ou encouragées par eux, pratiques qu'elle estime aberrantes et qui, selon elle, se sont révélées nuisibles à la santé et, elle n'est pas genée du tout d'employer le mot, au bonheur des animaux sauvages hébergés par le zoo.

Des pratiques qui, ajoute-t-elle, ont privé des milliers d'adultes

et d'enfants d'une partie du plaisir qu'ils auraient dû tirer d'une visite à un jardin zoologique.

Sévère mais pas injuste

"Je suis sévère mais pas injuste. Zoo n'est pas un règlement de comptes. J'ai constaté des anomalies que j'ai déplorées tout haut, tout en recommandant des remèdes. Si quelqu'un croit à un règlement de comptes sur la place publique, c'est parce qu'il veut bien y croire", affirme Louise Beaudin tout en soulignant que c'est autant sur le travail qu'elle a accompli au Jardin zoologique de Granby, entre novembre 1978 et juillet 1982 que sur les luttes qu'elle a menées durant ces 45 mois qu'elle a mis l'accent.

Une lecture attentive de l'ouvrage confirme cette prétention. Il y a du réquisitoire dans Zoo

mais il y a aussi et surtout un regard serein, tendre même, jeté sur les animaux et le milieu artificiel où ils vivent par une jeune femme qui ne cherche jamais à cacher que le bien-être des animaux dont la santé dépend de sa



Louise Beaudin

vigilance et de l'efficacité de ses soins est sa seule préoccupation.

"Tous les animaux sauvages gardés dans un jardin zoologique ont besoin des soins d'un vétérinaire, que ce soient les éléphants, les girafes, les chauves-souris ou bien les hermines. Il faut s'assurer qu'ils reçoivent une nourriture appropriée en quantité suffisante, que la nature et les causes des malaises qui les affectent soient identifiées rapidement et correctement et qu'ils reçoivent des soins immédiats, qu'ils soient protégés contre les parasites, que leur reproduction soit planifiée. Un vétérinaire n'accomplit efficacement sa tâche que s'il possède de bonnes notions de la psychologie animale", révèle Louise Beaudin qui ajoute que la psychologie animale n'est pas une notion éthérée, que, tout comme les êtres humains, les animaux ont des besoins sociaux et affectifs et qu'un vétérinaire qui exerce sa profession dans un jardin zoologique doit être sensible à ces besoins et s'efforcer de créer un milieu de

vie, où l'animal ne ressentira pas trop cruellement la privation de la liberté.

La jeune femme qui, après son départ du Jardin zoologique de Granby, a ouvert une clinique à Waterloo avoue que la période évoquée dans Zoo n'a pas été facile.

Une pionnière

"J'ai fait oeuvre de pionnière. J'ai travaillé dans des conditions proches des conditions de travail des médecins de campagne d'autrefois. J'ai connu des déceptions: on éprouve du chagrin quand un animal qu'on s'est efforcé de guérir meurt ou lorsqu'on constate que des animaux habitués à de vastes espaces sont enfermés dans des cages où ils ont peine à tourner en rond. J'ai connu des joies aussi: on éprouve plus que de la satisfaction quand on constate que le pingouin qu'on suit depuis ses premiers pas peut se défendre tout seul ou quand on assiste à la naissance du premier dromadaire

à voir le jour en captivité", de souligner Louise Beaudin qui avoue que, tout compte fait, les joies qu'elle a connues pendant son séjour au Jardin zoologique de Granby lui ont laissé un souvenir plus vivace que les déceptions qu'elle a éprouvées.

Elle voit son dernier ouvrage, car il y a eu, avant lui, Le guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes et des ouvrages consacrés aux animaux sauvages, aux animaux de la ferme, aux animaux de la basse-cour et aux reptiles, de même que des recueils de contes pour enfants, comme une tentative ayant pour but de faire connaître le travail qu'un vétérinaire accomplit auprès des animaux gardés dans un jardin zoologique tout en faisant connaître et aimer ces animaux.

"J'aimerais qu'après avoir fermé Zoo on voie les animaux d'un autre oeil", avoue-t-elle.

Un objectif qu'elle a, à coup sûr, pleinement atteint car Zoo qui se lit comme un roman fait bonne justice de bien des idées reçues...



Soyez juge

Par Me André Collard

Un joueur blessé

en collaboration avec Me Micheline Plante.

Un joueur de ballon-balai qui est blessé au cours d'une partie a-t-il un recours contre l'agresseur?
FAITS:

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:
Lors d'une partie de ballon-balai, un joueur s'est vu infliger des blessures sérieuses le rendant quadraplégique.

Le joueur se trouvait face à la bande, dans un coin de la patinoire et surnoisement, un adversaire s'est approché de lui et est venu le frapper dans le dos avec son bâton, commettant ainsi un double échec. Le joueur fut précipité tête première sur la bande.

Une action en dommages-intérêts au montant de 500,000 \$ est prise contre le joueur qui a frappé. Ce dernier nie sa responsabilité prétendant qu'il s'agit d'un accident dans l'exercice d'un sport.

QUESTION:

Pensez-vous le joueur responsable de cet incident?
DECISION:

L'action fut accueillie et le joueur condamné à payer 500,000 \$.
MOTIFS:

Le double échec donné par le joueur était excessif et abusif et commis avec une dureté et une agressivité telle qu'il enfreint les règlements du jeu et en ce faisant, a gravement blessé le jeune homme.

Ce n'est pas parce qu'un joueur a été blessé que la responsabilité civile doit être retenue, mais bien parce qu'il s'est livré à une charge excessive, inacceptable et violente, excédant les normes permises dans l'exercice de ce sport en particulier.

Il est reconnu que tous les sports comportent certains risques inhérents. Cependant, pour que cette théorie puisse s'appliquer, il faut que les dommages surviennent en l'absence d'une faute commise par l'auteur du dommage dans l'exercice des activités sportives en question. Ici, le joueur est responsable de sa faute.

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez adresser votre demande à:

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE
DE L'ESTRIE (15)
a/s Denise Bachand
225 rue King ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

CHEZ EATON SAMEDI EST JOUR d'aubaines



25% DE RABAIS! COORDONNÉS SÉLECTIONNÉS

Vous profiterez d'un rabais de 25% sur les prix courants étiquetés des coordonnés Club House Eaton pour dames! Jupe portefeuille double devant, pantalon à double empiècement à la taille ou pantalon à deux plis. Polyester en tons variés.



CHAUSSETTES AU GENOU WONDERBRA A PRIX SPÉCIAL!

Faites ample provision de chaussettes au genou en nylon diaphane. Modèle à pieds sandales. Paquet d'une paire. Choix de coloris-modes. Pointure unique pour 9 à 11.

.79 le paquet ou
6 paquets pour 3.99



25% DE RABAIS LINGERIE POUR DAMES

Profitez-en! 25% de rabais supplémentaire sur les prix de solde déjà réduits des jupons, combinaisons, camisoles, combinés. Choix de tailles et de couleurs.



25% DE RABAIS! SURVETEMENTS

25% de rabais sur les prix courants étiquetés des survêtements pour hommes et femmes. Choix de modèles Adidas, Osage, et autres! Couleurs et tailles variées.

TASCO

Le plaisir d'apprendre en s'amusant. Nous vous offrons deux modèles avec accessoires et spécimens qui sauront satisfaire la curiosité scientifique de votre enfant.

• Microscope, 5 usages, 45 pièces, zoom 50x — 1200x

89.99 l'ens.

• Microscopie, 5 usages, 45 pièces, zoom 80x — 1200x

139.99 l'ens.

• Trousse de préparation de porte-objets avec 36 spécimens et 6 porte-objets non préparés.

14.99 l'ens.

• Trousse de porte-objets comprenant 72 spécimens préparés.

14.99 l'ens.



15% DE RABAIS! CANAPÉS-LITS ET FAUTEUILS

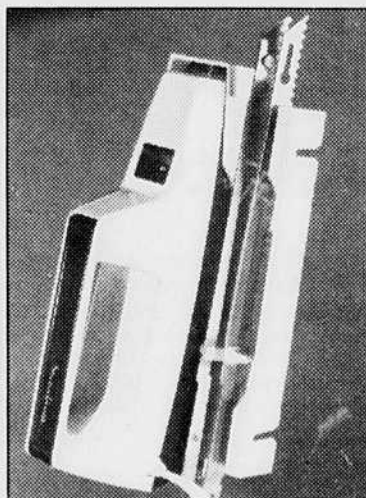
Soyez prêts à recevoir vos invités à Noël! Venez dès aujourd'hui choisir un canapé-lit ou un fauteuil! Vous profiterez d'un rabais de 15% sur les prix courants étiquetés.



VALISES "ESPANA" SAMSONITE A PRIX SPÉCIAUX!

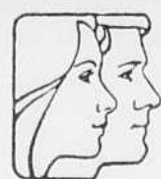
Fabrication en nylon durable imperméable garni de vinyle coordonné. Choix de: valises compagnon 80, 65 ou 72.5 cm; valises court-séjour 50 cm; fourre-tout à bandoulière ou bleu.

39.99 à 99.99 ch.



25% DE RABAIS! COUTEAUX ELECTRIQUES

Pensez à vos cadeaux des fêtes! Profitez d'un rabais de 25% sur les prix courants étiquetés de tous les couteaux électriques de marques Moulinex, Black and Decker et Hamilton Beach.



Vers une meilleure
Qualité de Vie

JE VOUS INVITE A...

... vous remettre en forme sainement!

PAS DE DROGUES — PAS D'EXERCICES

Ce nouveau et merveilleux produit tout naturel de contrôle de poids vous aidera à...

... MAIGRIR (OU ENGRAISSER) DES MAINTENANT!

Tout en maintenant et améliorant l'équilibre naturel du corps. Les témoignages de nos nombreux clients satisfaits prouvent qu'effectivement, l'utilisation de nos produits complémentaires:

- Diminue l'appétit
- Nettoie doucement le système digestif
- Accroît considérablement l'énergie
- Fournit le besoin quotidien de vitamines et minéraux
- Diminue la tension et la nervosité
- Garde la peau souple
- Élimine la cellulite et les excès d'eau
- Aide la digestion

D'autres témoignages louent nos produits de soins pour la peau à base d'aloès vera disant qu'ils aident à

- Rétablir l'équilibre naturel, pH de la peau
- Nettoyer et embellir même la peau problématique
- Stimuler et raffermir la peau
- Protéger, amollir et servir d'hydratant pour la peau
- Diminuer les rides

Souffrez-vous d'arthrite ou de douleurs musculaires? Informez-vous sur notre fameuse lotion spécialement conçue pour soulager ces problèmes. Tous nos produits sont

- NATURELS, SAINS ET EFFICACES

100% SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
Vous n'avez rien à perdre, sinon du poids.

Appelez immédiatement et faites-le savoir à vos amis.

Inf.: 567-0511

Eaton au Carrefour
de l'Estrie.

Achats en personne
seulement.

Le Petit panier rouge...

Pour qu'un cadeau soit vraiment emballant, il faut... l'enrober avec art! Vous trouverez ce qu'il faut pour ce faire au Petit panier rouge, chez Eaton.

NOËL 86
chez EATON

EATON

123 556 81

Credit accepté
avec la carte Eaton

VISA

MasterCard

Les cartes American Express,
Visa, et MasterCard sont aussi
acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



9500 DE RABAIS!

Complets Y.S.L.
CHEZ EATON!
POUR L'HOMME
À LA PAGE...

Prix courant Eaton 295.00

199⁹⁹

ch.

La coupe Yves Saint Laurent, conçue pour mettre en valeur une allure plus svelte: la poitrine et les hanches ajustées, avec les épaules légèrement structurées et des revers à cran plus bas. Maintenant chez Eaton, ces complets genre européen vous sont offerts à prix d'aubaines. En fait, vous pouvez profiter de rabais de plus de 30% sur notre entière sélection de complets deux pièces Y.S.L. Parmi l'assortiment, des tons unis, des quadrillés et des rayures en tons de marine, brun ou gris. Tailles 38 à 46 pour la plupart des statures. Venez les voir dès maintenant chez Eaton pour tirer avantage de ces rabais et pour rehausser votre image de marque avec Y.S.L.!

Légers frais pour les retouches mineures.
Choix incomplet de modèles dans certains magasins.
Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 229.
Achats en personne seulement

YVES SAINT LAURENT

AUBAINES

EATON CANADA

Prix spécial

DES CLASSIQUES D'ANGLETERRE!
CHAUSSURES HABILLÉES
ROYAL SCEPTRE EATON

599⁹⁹

la paire

Des exclusivités Eaton! Les chaussures habillées Royal Sceptre sont un exemple classique et typiquement britannique de l'importance accordée à une chaussure de qualité. Chacune est caractérisée par une fabrication à trépointe Goodyear (avec couture plutôt que colle), pour une résistance et une flexibilité de haute gamme. Empèignes, semelles et doublures de quartier en cuir de qualité. Pointures avec demies.

1. Derby à laçage 3 oeilletons. Noir et brun, en pointures 7 à 11 et 12 D.
2. Richelieu classique. Noir ou brun en pointures 7 à 11 et 12 E.
1. Soulier à enfiler avec soufflet. Noir ou bourgogne en pointures 7 à 11 et 12 D.
4. Balmoral à laçage. Noir seulement en pointures 7 à 11 et 12 D.

Choix incomplet de pointures dans certains magasins.
Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 237.
Venez ou téléphonez: 563-9555.



Faites en Angleterre
exclusivement pour Eaton

AUBAINES

EATON CANADA

Qui pense enfants pense jouets!

Au rayon des jouets chez Eaton, on trouve les plus récents jeux électroniques, mais aussi des jouets qui font le bonheur des petits depuis des générations. Il y a, en tout cas, de qui faire briller bien des yeux au matin de Noël...

30% de rabais!

Sur le prix étiqueté d'un assortiment de jouets donc le prix de certains a déjà été réduit.

(Rayon des jouets)

NOËL 86
CHEZ EATON



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

AUBAINES

EATON CANADA

115.00 de rabais!
Parka de plumes et duvet
"North country Eaton"

Au même super-bas prix pour la 5e année consécutive!
Prix courant Eaton 275.00

159⁹⁹
ch.

Année après année, ces parkas résistants, de fabrication canadienne, font des malheurs! Tout le monde reconnaît leurs qualités et leur confort, même que s'ils étaient offerts au prix courant Eaton, ils constitueraient une bonne affaire! Mais voilà, ces manteaux de 40 po. de long vous sont offerts à un bas prix vraiment des plus avantageux! Le recouvrement de polyester et coton est léger mais des plus durables. Avec 4 poches et une chaude doublure de nylon. Beige, gris ou havane. Tailles: 38 à 46.

De nombreuses caractéristiques de qualité!

- Capuchon amovible avec garniture de loup.
- Fermeture à glissière et bouton à l'intérieur.
- Cordon coulissant à la taille.
- Ceinture intérieure coussinée.
- Poignets-tempête.
- Garniture de cuir aux poignets.

Choix incomplet de couleurs et de tailles dans certains magasins.

Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 429.
Venez ou téléphonez: 563-9555

**LES MARQUES
EATON**
Un peu plus de qualité pour votre argent

north country
EATON

Exclusivités Eaton!
Manteaux d'hiver pour femmes

99⁹⁹
ch.

Manteaux de fabrication canadienne, en mélange de laine

Oui, chez Eaton, nous avons tout ce qu'il vous faut pour vous aider à entreprendre l'hiver du bon pied. Et il ne faut pas oublier les bons prix Eaton et la variété de la sélection. N'hésitez pas à venir faire votre choix parmi les trois manteaux suivants:

2. Laine et polyester. Fermeture à un bouton devant. Col droit et épaules à plis saillants. Bleu roi ou marine. Tailles 6 à 16.

3. Laine et polyester avec col droit et revers. Glissière devant et poches appliquées. Tweed à rayures diagonales noir et blanc, ou chevrons, brun et noir. Tailles 6 à 16.

1. Modèle croisé, laine et polyester, avec poches coupées et manches avec courroie. Gris pâle ou gris fusain. Tailles 4 à 14.

Recherchez ce signe 
il indique une exclusivité Eaton.
Vous ne trouverez donc cet article
dans aucun autre magasin.



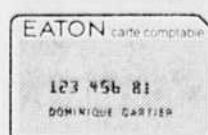
563-9555



Les restaurants Eaton
Le fin du fin pour les clients
gourmands

Si l'appétit vous vient en magasinant,
profitez d'un moment de détente pour faire
une pause à l'un de nos restaurants libre-
service Eaton. Vous pourrez déguster un
excellent repas dans une atmosphère des
plus agréables. C'est un rendez-vous!

**NOËL 86
chez EATON**



Crédit accepté
avec
la carte Eaton



Les cartes American Express,
Visa, et MasterCard sont aussi
acceptées pour les achats en personne.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX